

DIEU

PATRIE

FAMILLE

GAZETTE

DES

CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 9 — No 19

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

jeudi le 23 mars 1950

Propos sur l'Agronomie.

L'AGRONOME ET SON MILIEU

Il est aussi impossible d'isoler l'agronome du milieu où il s'emploie que de séparer la vie rurale d'un peuple de sa vie économique et sociale. Que l'agronome soit inférieur à sa tâche, et tout un coin de la région ou de province en souffrira; qu'il néglige d'exercer pleinement les fonctions inhérentes à sa profession, et il entravera instantanément le progrès général de son milieu.

Ce milieu lui-même, par contre, doit favoriser l'activité de l'agronome; toute la société doit lui fournir les ressources et la liberté nécessaires à l'accomplissement des tâches qu'elle lui confia.

L'agronome doit de toute évidence pouvoir compter sur la collaboration entière des travailleurs de la terre eux-mêmes. L'on n'a pas toujours compris l'urgence de cette collaboration, et l'on déplore encore en certains milieux la méfiance avec laquelle on accueille les efforts de l'agronomie. Comme dans toute forme de relations humaines, il faut comprendre que des théories puissent s'affronter, que toutes les personnalités puissent ne pas se convenir également les unes aux autres. Quand cependant il s'agit d'une réalité aussi grave que de l'avenir de la vie rurale d'une nation, ces conflits individuels doivent s'apaiser devant l'urgence d'un effort commun en vue du bien de tous. Que la théorie s'assimile les acquisitions traditionnelles de l'expérience, que les conclusions générales soient longuement mises à l'épreuve des situations individuelles, ce ne sont pas là ferments d'antagonistes mais occasions de collaboration sans cesse plus étroite.

L'agronome ne pourra jamais exercer sa fonction dans notre vie rurale s'il ne peut se sentir soutenu par nos institutions scolaires. On l'a reconnu de tous temps: un peuple ne vaut jamais mieux que ses écoles. De même, nulle population rurale ne saura jamais dépasser la formation reçue par ses enfants pendant leurs années de formation. L'école forme les agriculteurs de demain, sur qui retombera la responsabilité de continuer la lignée ascendante du progrès rural. En prévision de son rôle futur, l'enfant doit pouvoir prendre à l'école les connaissances et les attitudes essentielles à l'exercice de son activité professionnelle: connaissance de sa langue et de l'histoire de son pays, notions de calcul, de sciences naturelles, de civisme, d'économie, et que sais-je! Bien plus encore, il doit pouvoir posséder dès son entrée dans la vie, un goût prononcé pour l'étude et la lecture, une curiosité insatiable, le désir constant de se perfectionner, le souci de prendre une part active et intelligente au développement social et économique de son milieu. Il serait paradoxal de soutenir que l'école existe en fonction de l'agronomie, mais l'on ne peut s'empêcher de songer aux résultats magnifiques qu'obtiendrait le travail de l'agronome s'il était toujours accueilli et soutenu par des esprits largement ouverts aux exigences de leurs responsabilités comme membres de groupements professionnels.

Affirmer que l'agronome doit être secondé par le gouvernement de son milieu, c'est s'aventurer en terrain dangereux, où l'on risque de mécontenter à la fois les partisans d'une centralisation fonctionnariste absolue, et ceux d'une autonomie professionnelle sans contrainte. Dans les conditions concrètes de la vie rurale chez nous, il est cepen-

dant impossible de nier que les efforts de l'agronome seraient souvent stériles s'ils n'étaient l'objet d'une compréhension sympathique et bien informée de la part des dirigeants de tous nos organismes publics. Ces divers organismes (municipaux, provinciaux ou fédéraux) doivent toujours se rappeler qu'ils existent en fonction de l'individu, et non pour subordonner leurs administrés à leur toute-puissance. Même dans les travaux de grande envergure qu'il est sans cesse urgent d'entreprendre, il ne faudra donc jamais que la collaboration des autorités gouvernementales s'achète au prix de restrictions administratives excessives. Que cette collaboration prenne la forme de salaires, d'octrois, de programmes de recherches, de subventions diverses, elle doit se justifier selon les besoins d'un milieu concrétisé, et non selon les dictées d'une politique arbitraire de contrôle. Priver l'agronome de ce concours (qu'on songe aux sommes requises pour poursuivre certains programmes de recherches), c'est le condamner à la médiocrité. Par contre, l'enfermer dans un ensemble de prescriptions bureaucratiques, le maintenir dans une condition paralysante d'infériorité, ce serait stériliser son action souverainement utile pour les populations qu'il s'est donné comme mission d'aider.

Les autorités religieuses de notre province n'ont jamais ménagé leur encouragement aux entreprises agronomiques lancées chez nous pour contribuer au progrès économique et social de la population rurale. Sur cet appui encore l'agronome sait pouvoir compter. Ici aussi les opinions peuvent parfois diverger, les théories peuvent s'affronter, mais comment peut-on imaginer d'autres relations que celles de la collaboration la plus entière entre deux groupes d'hommes qui travaillent à la réalisation du même idéal — sur des plans différents, je le veux bien — en maintenant toujours à tous leurs efforts la même orientation ultime.

Toutes les autres professions doivent enfin apporter leur concours au travail de l'agronome. On a saisi depuis longtemps les relations étroites entre la vie industrielle d'une nation et entre la sa vie rurale; médecins, avocats, artisans et hommes d'affaires savent depuis toujours que "si la terre ne va plus, rien ne va plus". Comme dans les relations du sacerdoce paroissial et de l'agronomie, il faut qu'il s'établisse ici une habitude d'entraide constante, de coopération franche et constante grâce à laquelle toutes les classes sociales et tous les groupements professionnels apporteront à l'agronome le secours de leur savoir, de leur expérience, de leur bonne volonté, de leur désintéressement.

Richard Joly.

CONCERT SACRE DE LA CANTORIA Calixa LAVALLEE

Ste-Anne-de-la-Pocatière, (D.N.C.)

La Cantoria Calixa Lavallée, puissant ensemble de 90 voix mixtes, de Ste-Anne-de-la-Pocatière donnera quatre grands concerts sacrés à l'occasion de l'Année Sainte 1950. C'est une initiative très louable et tout à l'honneur de cette société Chorale du Bas de Québec.

La Cantoria Calixa Lavallée donnera "Les Sept Paroles du Christ," Cantate sacrée de Théodore Dubois, pour soli, chœur et grand orgue. Monsieur l'abbé Armand Dubé, bien connu des radiophiles et professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, fera les commentaires bibliques entre chaque parole. Le public aura l'avantage de mieux saisir le sens des paroles.

Monsieur Jean Anctil, directeur musical de la Cantoria Calixa Lavallée que nous avons rencontré ces jours derniers, s'est plu à souligner que l'ensemble musical était bien préparé pour entreprendre ses grands concerts dans notre région. Il a été heureux de mentionner que les membres avaient dû s'imposer de grands sacrifices afin d'assister à toutes les répétitions hebdomadaires depuis plus d'un an. Si l'on en juge par toutes les demandes d'informations qui nous parviennent des diverses paroisses de la région, le public fera église comble pour ces concerts.

La paroisse de St-Pascal aura l'honneur d'accueillir la Cantoria Calixa Lavallée pour son premier grand concert sacré, vendredi soir prochain, le 31 mars. Le concert qui sera donné en l'église paroissiale débutera à 8 heures 15 précises. Monsieur l'abbé Alphonse Fortin, professeur au collège Ste-Anne sera à la console des orgues.

Le second concert sera donné dans le comté de L'Islet, en l'église de l'Islet, lundi saint le 3 avril. Tous les amateurs de bonne musique du comté sont donc invités à se rendre à l'Islet pour le 3 avril à 8 heures 15.

A Saint-Alexandre de Kamouraska, la Cantoria Calixa Lavallée donnera son concert, mardi saint le 4 avril. Les paroissiens de St-André, St-François de Rivière-du-Loup, St-Patrice, St-Ludger, St-Antonin y sont cordialement invités.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

— Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00
6 mois \$1.25
Le numéro \$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.

FERNAND SIROIS, M.S.C., C.A.
GERARD RENAUD, M.S.C., C.A.

FERNAND SIROIS & CIE.
COMPTABLES AGREES

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC. Tél: 5-7104

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE

Clôture des cours de patates

Ste-Anne de la Pocatière (D.N.C.)

Il y avait, vendredi soir dernier, grande fête à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les vingt-huit jeunes cultivateurs qui avaient suivi pendant 12 jours des cours abrégés sur la Pomme de Terre étaient sur leur départ et avaient organisé une séance récréative à l'occasion de la distribution des prix aux plus méritants d'entre eux.

Ces cours organisés par le service de l'Aide à la Jeunesse en collaboration avec l'Ecole Supérieure d'Agriculture ont remporté un très grand succès. Les jeunes que nous avons rencontrés ne tarissent pas d'éloges pour la généreuse hospitalité qu'ils ont reçue à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et pour l'encouragement précieux qu'ils avaient reçu de leurs professeurs dont ils se plaisaient à louer la compétence et la clarté des idées.

Ces jeunes ruraux venaient des quatre coins de la province. Il y en avait des comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Beauce, l'Assomption, Nicolet, Papineau, St-Hyacinthe, Gaspé-Sud, Portneuf, Dorchester, Bonaventure, Ile-d'Orléans, Lac St-Jean, etc.

Dans toutes les régions les problèmes sont différents, mais le but à atteindre est le même: produire une patate de qualité qui plaira à nos concitoyens consommateurs qui seront heureux, à qualité égale, de donner la préférence aux produits du Québec.

A la séance de clôture, le Président de la classe (1950) M. René Chartier, de St-Thomas d'Aquin, a dit sa reconnaissance à l'Ecole d'Agriculture et au Service de l'Aide à la Jeunesse. Il a remercié les parents qui s'étaient imposés des sacrifices pour permettre à leurs fils de suivre ces cours.

Monsieur l'abbé Jos. Diamant, directeur de l'Ecole, qui présidait à la distribution des certificats et des prix, a complimenté les élèves pour leur excellente conduite, leur ardeur à l'étude et leur grand désir de s'instruire pour mieux servir demain la profession à laquelle ils appartiennent. M. le directeur a aussi remercié les professeurs spéciaux à qui l'on doit une bonne part des succès de ces cours et les a assurés de sa gratitude et de celle de leurs élèves.

A la lecture des résultats d'examen, M. Zoël Génois, de Duchesnay, Portneuf, s'est classé premier avec 99.5% des points. Cet élève avait obtenu la deuxième place à l'exposition Royale de Toronto en 1948 avec un exhibit de pommes de terre.

M. Adrien Villeneuve, St-Jérôme, Lac St-Jean est arrivé deuxième avec 96.3% et la troisième place fut méritée par M. René Chartier, de St-Thomas d'Aquin, avec 96%.

RESULTAT DES EXAMENS DES ELEVES DES COURS DE POMME DE TERRE

AVEC TRES GRANDE DISTINCTION:

1.—Zoël Génois, Duchesnay, Portneuf;	99.5
2.—Adrien Villeneuve, St-Jérôme, L. St-Jean;	96.3
3.—René Chartier, St-Thomas d'Aquin, S.H.;	96.0
4.—Fernand Martin, St-Léonard, Nicolet;	94.8
5.—Conrad Lebel, St-Arsène, Riv.-du-Loup;	94.3
6.—J.-P. Beaudoin, St-Martin, Beauce;	94.0
7.—Gérard Bock, Val Quesnel, Papineau;	93.5
8.—Napoléon Rieux, N.D. de la Paix;	93.3
9.—Raymond-Marie Premont, Ste-Fam. I.O.;	93.3
10.—Roland Martin, St-Léonard, Nicolet;	92.8
11.—Martin Cardinal, Ste-Brigitte des Saults;	92.8
12.—Geor. St-Pierre, La Présentation, S.H.;	92.5
12.—Roger Génois, Duchesnay, Portneuf;	92.5
14.—Jean-Louis Caron, Val-Brillant, Mat;	92.0
15.—Ludovic Lapointe, St-André, Kam;	90.0
15.—Victorin Lapointe, St-André, Kam;	90.0
15.—Gilbert Ouellet, Luceville, Rim;	90.0
18.—Emile Chenard, Ste-Hélène, Kam.;	89.8
19.—Noël Caron Val-Brillant, Mat.;	89.5
20.—Auguste Bérard, Ste-Brigitte des Saults;	88.8
21.—Roland Fortin, Cap des Rosiers, G.-S.;	88.5
22.—G.E. Blanchet, Lemieux, Nicolet;	85.8

AVEC GRANDE DISTINCTION

23.—Clément Leclair, Lemieux, Nicolet;	84.0
24.—Joseph Perry, Cap des Rosiers, Gaspé-S.	83.5
25.—Rodrigue Turcotte, Ste-Famille, I.O.;	80.3

AVEC DISTINCTION

26.—J.-C. Leblanc, New-Richmond, Bon.;	78.5
27.—Léo Benoit, Ste-Anne-des-Plaines, Terr.;	62.0

PALMARES

Volumes offerts par l'Ecole Supérieure d'Agriculture et le Service Social-Economique, à l'étudiant qui s'est classé premier sur l'ensemble des

examens. Mérités par M. Zoël Génois, Duchesnay, Portneuf.

Volumes offerts par M. le directeur de l'Ecole d'Agriculture, M. l'abbé Jos. Diamant, à l'étudiant qui s'est classé deuxième sur l'ensemble des examens. Décerné à M. Adrien Villeneuve, St-Jérôme, Lac St-Jean.

Volumes offerts par le Doyen de la Faculté d'Agriculture, M. l'abbé F.-X. Jean, à l'étudiant qui s'est classé troisième sur l'ensemble des examens. Décerné à M. René Chartier, St-Thomas d'Aquin, S.H.

Un volume offert par M. Roger Gagnon, chef du Service des Pommes de Terre au Ministère de l'Agriculture, Québec, à l'étudiant qui s'est classé quatrième. Mérité par M. Fernand Martin, St-Léonard d'Aston.

Volume offert par M. Bernard Baribeau, inspecteur en chef de la certification, pour récompenser l'étudiant qui a le mieux réussi dans la composition se rapportant à l'Inspection des pommes de terre. Mérité par M. Zoël Génois, Duchesnay, Portneuf.

Volumes offerts par les Etudiants du cours abrégé de Pomme de Terre (1950) en hommage et pour remercier leur président de s'être dépensé pour eux. L'heureux récipiendaire est M. René Chartier, St-Thomas d'Aquin, S.H.

Un volume offert par le Docteur Champlain Perreault, chef du Laboratoire de Pathologie Végétale, à l'étudiant qui s'est classé premier dans l'identification des maladies à virus. Il y avait quatre ex-aequo. MM. René Chartier, Zoël Génois, Fernand Martin, Joseph Perry. Le sort a favorisé M. Joseph Perry, Cap des Rosiers, Gaspé.

Un volume offert par la Coopérative Fédérée de Québec à l'étudiant qui s'est classé premier sur les questions de distribution et de vente des pommes de terre. Mérité par M. Gérard Bock, Val Quesnel, Papineau.

Volumes offerts par M. J.-E. Duchesne, à l'étudiant qui s'est classé deuxième sur les questions des marchés. Décerné à M. Ludovic Lapointe de Ste-Germaine de Dorchester.

Un volume offert par M. Auguste Scott, à l'étudiant qui s'est classé premier sur les questions se rapportant au sol et façons culturales. Mérité par M. Roger Génois, Duchesnay, Portneuf.

Un volume offert par M. Henri Gagnéux, professeur, pour être tiré au sort parmi les étudiants qui ont conservé les deux-tiers des points sur l'ensemble des examens. Le sort a favorisé M. J.-P. Beaudoin, St-Martin de Beauce.

Volumes et brochures offerts par les étudiants du Cours abrégé de Pomme de Terre (1950) en hommage et pour remercier leur dévoué secrétaire. Décernés à M. Roland Fortin, Cap des Rosiers, Gaspé-Sud.

Un volume offert par M. Guy Bernier, secrétaire au Service Social-Economique à l'étudiant qui au jugement de tous les élèves s'est montré (après les officiers) le plus empressé pour ses confrères. Le vote secret a désigné M. Napoléon Rieux, Notre-Dame de la Paix, Papineau.

Un volume offert par M. Guy Bernier, secrétaire à la Station Expérimentale, à l'étudiant qui au jugement de ses confrères fut le plus studieux pendant la durée du cours. Le vote secret a désigné M. René Chartier, St-Thomas d'Aquin, S.H.

Prix spécial offert par le Docteur Campagna à l'étudiant qui a le plus aidé dans le travail de préparation des laboratoires. Mérité par M. René Chartier, St-Thomas d'Aquin, S.H.

Un volume offert par l'Ecole Supérieure des Pêcheries aux élèves de la Gaspésie qui ont obtenu la note distinction aux examens. Le sort a favorisé M. Jean-Claude Leblanc, New-Richmond, Bonaventure.

Bureau de direction de la Promotion 1950

Président général:	René Chartier, St-Thomas d'Aquin.
Vice-président:	Gérard Bock, Val Quesnel, Papineau.
Secrétaire-général:	Roland Fortin, Cap des Rosiers Est.
Région No 1	Président: Noël Caron.
Rimouski-Gaspé	Sec: Roland Fortin.
Région No 2	Président: R. Turcotte,
Ste-Anne-Ile d'Orléans	Sec: J.-P. Beaudoin.
Région No 3	Président: Gérard Bock,
Gatineau- Lac St-Jean	Sec: Nap. Rieux.

Région No 4
St-Hyacinthe-Nicolet
Région No 5
Portneuf

Président: R. Chartier.
Sec: Fernand Martin.
Président: G. Leclerc
Sec.: Z. Génois.

Officiers: Pour tableaux: G.-A. Blanchette.
Pour les plantes: Raymond Prémont.

PROFESSEURS et MATIERES à ce COURS

M. l'abbé F.-X. Jean - Doyen de la Faculté d'Agriculture: Ouverture des cours, Coopération et association.

M. Omer Caron - Botaniste, Ministère de l'Agriculture, Québec: Histoire et description de la Pomme de Terre: Maladies à virus.

M. Roger Gagnon - Chef du Service des Pommes de Terre, Ministère de l'Agriculture, Qué.: Importance des patates dans la province; méthodes de plantation, entretien et façon culturales; machinerie agricole; variété, classification, criblage, méthodes de manipulation, construction d'entrepôts; étude des entrepôts.

M. Auguste Scott - Professeur de chimie agricole, sols, etc; qualités du sol, et préparation; fertilisants.

M. Bernard Baribeau - Chef du Service d'Inspection de la Pomme de Terre, Dépt. Fédéral de l'Agriculture, Ste-Anne: Variétés de patates de semences; certification, classification. Inspection, indexage des patates aux serres.

Le Dr E. Campagna - Surveillant des cours, professeur de Botanique à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne: Maladies fongiques, problèmes des arrosages, désinfection et protectants; études des maladies, etc.

M. Henri Gagnéux - Laboratoire de Pathologie Fédérale, Ste-Anne: Maladies bactériennes, utilisation des pommes de terre dans l'industrie. Organisation et conduite des expériences.

M. C. Perreault - Directeur, Laboratoire Fédéral de Pathologie végétale, Ste-Anne: Maladies à virus.

M. Geo. Gauthier - Service de la Protection des Plantes, à Québec, président de la Corporation des Agronomes: Recherches sur la pomme de terre, insecticides, etc.

J.-E. Duchêne. Division des Marchés, Montréal: Commerce des patates, commerce-déficiences facteurs de succès.

M. C.-E. Dionne - Inspection des fruits et légumes, Dépt. Fédéral de l'Agriculture, Québec: Classification et manipulation, loi et inspection des patates commerciales.

Dr Maurice St-Pierre, professeur en industrie animale à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne: Utilisation des pommes de terre pour les animaux.

M. le Professeur E. Campagna, assisté de M. Robert Thériault, à l'occasion, a ensuite présidé de nombreuses séances de laboratoire et de cercles d'étude sur cette culture et a suivi les élèves pendant tout le cours, soit du 6 au 17 mars inclusivement.

RESOLUTIONS DISCUTEES et ADOPTEES 1950

Remerciements sincères au Ministère de l'Aide à la Jeunesse et à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne qui nous ont permis de nous instruire sur les problèmes se rapportant à la pomme de terre.

Nous demandons:

- 1.—La continuation des cours, aux producteurs de pommes de terre parce que ces cours nous procurent les connaissances requises pour améliorer nos méthodes de production, pour lutter plus efficacement et avec plus de satisfaction contre les microbes et les insectes qui s'acharnent sur les patates, pour fournir les renseignements nécessaires à la conservation des pommes de terre, à leur distribution et à leur vente.
- 2.—Que le Gouvernement continue d'aider à la désinfection des caves et caveaux dans les centres de production de patates du Québec.
- 3.—Que le Gouvernement Provincial détermine les zones de production des pommes de terre de semence pour le Québec.
- 4.—Que les recherches agricoles sur les pommes de terre soient intensifiées dans la province de Québec.
- 5.—Que le Gouvernement provincial crée un office des marchés afin de nous permettre de vendre notre récolte de patates avec profit dans le Québec.
- 6.—Que le Gouvernement fasse des recherches et encourage les industries des sous-produits de pommes de terre dans notre Province.

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

Nous Voilà !!!

Page étudiante (Facultés d'Agriculture et des Pêcheries)

Nos Finissants 1949-50



CAMILLE LAVERDIÈRE

Cam, Blanchard, Logan, Laverdière, voilà autant de qualifications désignant un seul et même individu qui vit le jour dans les Cantons de l'Est, en une petite ville sise au sud de Sherbrooke. Transplanté dès son enfance dans la vieille Capitale il usa son fond sur les bancs de la petite école. En 1946, il obtenait le parchemin de 12ème scientifique de l'Ecole Supérieure St-Fidèle. L'amour et le rapprochement des choses de la terre et de la nature le fit opter pour l'Agronomie, lorsqu'il avait encore la couche, c'est-à-dire 18 ans, et l'y retint durant les quatre années d'épreuves. Il est un des 4 justes qui n'a pas regretté d'avoir choisi l'Agronomie.

Solide dans ses "classes", il ne l'est pas moins sur la glace et dans tous les sports, où il excelle. Son seul aspect suffit à faire reculer les adversaires les plus durs. Si M. de la Palice vivait encore, il dirait certes de Laverdière: "Il ne ressemble à personne et personne ne lui ressemble".

Sous un masque plutôt frustré, camouflés dans des orbites cavernueuses, se cachent pourtant deux bons petits yeux bleus pétillants de malice. La vignette ci-dessus illustre bien ses traits pour nous dispenser d'insister. Une hache serait plus indiquée qu'une plume à cet effet. Disons simplement que lorsque ses maxillaires puissants n'étreignent pas quelque brûle-gueule, il s'y dessine un cratère où les moustiques auraient mauvaise grâce à s'aventurer.

Pas étonnant qu'avec ce facies abrupt, Cam se soit cru destiné à la Géologie. Il s'y est d'ailleurs trouvé tout de suite chez lui. Il suffit de l'entendre traiter de main de maître tout ce qui se rapporte à cette science pour se convaincre de façon péremptoire.

Gardons-nous pourtant de trop nous fier à ces aspects pétrographiques. Cette croûte un peu tourmentée offre certaines failles qui permettent aux personnes malignes de découvrir en profondeur des filons de poésie et de tendresse. N'est-ce pas, Mlle Denyse?

Camille ambitionne de parfaire des études géographiques à l'Université de Montréal. Connaissant son talent et son ardeur à l'étude, nous sommes assurés de son succès. Notre amitié et nos meilleurs vœux l'accompagnent dans la voie qu'il s'est tracée. Bonne chance, Camille!

Maurice Hamel, 4e agr.

MEDITATION d'un misanthrope

Nous nous demandons pourquoi les êtres s'évertuent à chercher une distraction au cinéma. Pénétrez dans une salle de spectacles, asseyez-vous à une réception mondaine ou assistez à une cérémonie nuptiale, vous aurez là le plus éminent et le plus passionnant carnaval.

Hommes, femmes et enfants, en proie à la pire démangeaison, recherchent avec avidité à se saisir de ce qui est un rêve pour les uns, et pour les autres, la plus parfaite platitude. Guidés par les instincts les plus variés ils donnent libre cours à leurs haines cachées, à leurs convoitises et à d'autres sentiments moins mesquins.

A chaque jour, à chaque minute, nous côtoyons des tragi-comédies sans nous en rendre compte, emportés nous aussi par nos petits besoins. Et

dans cette Tour de Babel où chacun parle un langage différent, mais pourtant où tous se comprennent, il se passe des drames navrants, burlesques au point de faire rire les animaux de la ferme.

Seul au milieu de ce capharnaüm, le fervent garde un masque impassible, parce que dans son cœur règne un immense et fécond idéal. Il traverse avec stoïcisme ces turpitudes carnavalesques, lui qui ne regarde que le ciel tout en pensant à la paix de l'au-delà.

Le temps s'envole nous n'avons plus une minute pour l'apprécier à sa juste valeur, notre horloge n'est pas à l'heure céleste. Ainsi la nuit devient le jour et ce dernier n'est qu'un vaste et grotesque méli-mélo. Peut-être que demain nous reconnaitrons le prix réel de quelques rares instants, mais hélas, il sera trop tard; ce sera le temps de tirer notre révérence sur ce triste théâtre qu'est le monde.

Le "Moppé"

Chronique étudiante

Beaucoup d'activités règnent à l'Ecole cette semaine. Comme d'habitude, les étudiants assistent aux cours de 8 heures à midi, pas plus tard, car dame nature a voulu le dîner à midi; sans cela les cours ne se termineraient jamais. A 2 heures, après la sieste des professeurs, les cours reprennent. La soirée est réservée au travail coutumier et il ne reste que la nuit pour étudier.

Avec la semaine, s'est terminé le cours des pommes de terre donné à l'Ecole pour les fils de producteurs de ce tubercule. Pensez-donc, pendant 15 jours, on ne parlait que de pommes de terre. O.K. que plusieurs ont vu ce que c'était des patates! Après ces cours, soyez assuré que l'an prochain, vous en mangerez de bonnes, habillées ou nues, comme vous voudrez.

En entomologie les bibites gardent leurs habitudes: les suceurs sucent, les broyeurs broient, et les piqueurs piquent. La Tsé-Tsé a dû piquer quelques-uns, car ils brillent aux cours par leur absence. Il serait peut-être bon que mouche en pique d'autres, et quels autres!... Laissons-la faire son choix pour éviter au chroniqueur une réplique sévère.

En parlant de patate, il paraît qu'elle aurait une certaine influence sur le taux de natalité d'un peuple; il ne manquait plus que cela pour lui donner de l'importance. Conclusion: pas de mariage sans patates, et on aurait avantage à l'introduire dans les cours de préparation au mariage.

Samedi après-midi, le ballon fut à l'honneur sur la patinoire des élèves du cours moyen. Les finissants blanchissent les débutants au pointage de 3 à 0. Après la partie rudement disputée, on fit une récolte de bleuets sur la glace. Le lendemain la levée du corps fut dure pour quelques-uns. Que voulez-vous, le manque d'exercice y est pour quelque chose.

La semaine est terminée. Les professeurs se reposent, les étudiants travaillent et cette chronique, tout comme Marie Antoinette, est déjà chose du passé.

R.G.



Ce ne sont que des souvenirs du passé!

Excursion de botanique marine à Trois-Pistoles

(suite)

Etude de la grève de Trois-Pistoles

Le facies ou l'image que présente la grève de Trois-Pistoles aux environs du quai, comprend quatre zones assez bien différenciées, tant à cause de la présence que de l'absence d'associations végétales diverses qui sont faciles à reconnaître. Le docteur Henri Prat de l'Université de Montréal a déjà présenté une étude de ces zones de végétation dans le *Naturaliste Canadien* en 1933 (voir volume 60, pp. 93 - 136).

1.—La Zone des Halophytes.

A l'ouest du quai, par ordre de niveau et en partant de la bordure forestière (remplacée à l'est par une prairie argileuse couverte de Graminées ou de Cyperacées), nous rencontrons d'abord la zone des halophytes, constituée de plantes qui ne craignent pas l'eau salée. Cette zone comprend divers habitats: les crans et les graviers.

Sur les crans qui surplombent le rivage croissent quelques plantes tant vasculaires qu'invaseculaires, mentionnons entre autres:

Campanula rotundifolia (plante à fleur bleue en forme de cloche. Les feuilles basilaires sont rondes).

Achillea millefolium (vulgairement Herbe-à-dinde; elle porte une couronne de petites fleurs blanches ou rosacées. Très commune dans les prés négligés).

Iris setosa (petit clajoux des grèves d'eau salée facile à reconnaître en fleurs à cause de ses pétales pointus).

Festuca rubra (Graminée commune dans les prés. La Fétuque rouge de la grève de Trois-Pistoles constitue une variété spéciale).

Il y a aussi de nombreux Lichens. Parmi les plus importants, nous avons remarqué:

Cladonia pyxidata (Cladonie à petites urnes glanduleuses renfermant des spores).

Parmelia saxatilis (Parmélie d'aspect moutonneux et à grains blancs).

Xanthoria parietina (Lichens de couleur orangée tapissant les rochers et les crans de tuf. D'après H. Prat ce serait la variété *ritigosa*).

Faisant suite aux crans, diverses associations secondaires se superposent sur une hauteur de six à huit pieds; les plus caractéristiques des plantes formant ces associations sont:

Latyrus japonicus (Pois de mer ressemblant un peu au pois cultivé. On trouve cette gesse sur les bancs de sable ou de gravier souvent recouverts d'eau salée dans les très grandes marées).

Sanguisorba canadensis (dans le langage vulgaire, Queue de rat ou Herbe à pisser).

Juncus bufonius (Jonc des crapauds. Plante à fleurs verdâtres ou rougeâtres croissant dans les endroits humides et parfois peu ombragés).

Carex maritima (petit carex d'environ six pouces de hauteur croissant dans les endroits humides).

Elymus arenarius (Seigle de mer. C'est le blé dont Jacques-Cartier parlait dans ses Relations. Cette plante par ses rhizomes longs et robustes sert à fixer les graviers et les bancs de sable des grèves maritimes).

Sisyrinchium angustifolium (Bermudienne à feuilles étroites, plantes à petites fleurs bleues).

Parmi les plantes qui peuvent être parfois recouvertes d'eau salée au moins dans les très grandes marées, citons:

Cakile edentula (crucifère à fleur pourpre et à feuillage très vert).

Potentilla Anserina (Rosacée rampante, à feuilles très découpées, argentées en dessous, d'où son nom).

Glaux maritima (petite plante de 4 à 6 pouces de hauteur à fleurs collées sur la tige).

Plantago juncoides (tiges en touffes, fleurs sur deux ou trois épis).

Ranunculus Cymbalaria (plante basse à fleurs jaunes, fruits en massue oblongue croissant sur la glaise).

Salicornia europea (notre cactus d'eau salée; c'est une plante pouvant atteindre un pied; elle n'a pas de feuilles, les renflements de la tige les remplacent).

Juncus balticus (rhizome robuste, recourbé à mi-hauteur, fleurs noirâtres sur un côté seulement).

Triglochin maritima (rhizome dépourvu de stolons, épi allongé).

Spartina alterniflora (cette Spartine forme la partie intercotidale du rivage, chaumes lisses, dressés, d'un vert pâle).

(à suivre)

Les terres de la GRANDE-ANSE et DES AULNAIES

par Léon ROY

(Suite)

A cette terre de Joseph Caron semblent correspondre les lots cadastraux actuels Nos 351 à 374 inclusivement, qui s'étendent sur 10 arpents de largeur, depuis la route des Trois-Saumons jusqu'à la limite ouest de la paroisse, dans les 1er et 2e rangs.

Joseph Caron, né le 19 mars, à deux heures de l'après-midi, d'après son acte de baptême au registre de Québec, le 20 mars 1652, était le fils de feu Robert Caron et de Marie Crevet. Comme la veuve de Robert Caron était remariée avec Noël Langlois (1606-84), de Beauport, et que celui-ci était le père de Noël Langlois-Traversy (1651-93), seigneur du Port-Joly, il est certain que seigneur et censitaire étaient de vieilles connaissances. D'après son contrat de mariage, sous seing-privé, fait vers le 21 novembre 1683, et déposé dans le greffe du notaire Gilles Rageot le 27 octobre de l'année suivante, Joseph Caron épousa Elizabeth Bernier, fille de Jacques Bernier-dit-Jean-de-Paris, l'un des premiers colons du Cap Saint-Ignace, et d'Antoinette Grenier, le 23 novembre 1683, vraisemblablement dans cette dernière paroisse. Née en 1668-69 d'après le recensement de 1681, Elizabeth Bernier ne pouvait être âgée de plus de 14 à 15 ans, lors de son mariage.

L'acte de sépulture de Joseph Caron, au registre du Cap-Saint-Ignace, porte la date du 30 mai 1711, tandis que celui d'Elizabeth Bernier, son épouse, se trouve au registre de l'Islet, en date du 5 avril 1744. On sait que les registres de Saint-Jean-Port-Joli ne s'ouvrent qu'en 1767. Ces époux sont les ancêtres de nos familles Caron originaires de Saint-Jean-Port-Joli.

En 1723 (72), la terre de feu Joseph Caron était passée à son fils Joseph (1689-1762), qui avait là "neuf arpents de front, sur une lieue de profondeur, chargés seulement de quatre livres six sols de rente et un sol de cens par arpent; avec maison, grange, étable, 35 arpents de terre labourable et 10 arpents de prairie".

Jean-Nicolas Durand (1653-1740) - (28)

Ce colon était tantôt prénommé: Jean et tantôt: Nicolas. Né à Civray au Poitou, vers 1653, il dut passer dans la Nouvelle-France, à l'âge de 18 ans, en 1671, par l'entremise de l'intendant Talon. Une copie de l'acte d'engagement de Jean Durand, natif de Suiray (sic), en Poitou, âgé de 18 ans, à Antoine Allaire et Toussaint Quenet, faisant pour l'intendant Talon, au greffe de Pierre Taileron, notaire à Laroche, en date du 4 juin 1671, est conservée dans les Archives de la province de Québec (73).

En 1671, en effet, des procédures criminelles furent intentées contre les nommés Lacroix, Turpin et Lafontaine, pour le meurtre du nommé Xaintonge. Les interrogatoires de Nicolas Durand, Timothé Roussel, la Tesserie, Abraham Aubin-dit-Lafontaine, Pierre Roberge et Jean Dellosny ont été conservés (73).

C'est le 26 octobre 1680 (gr. Vachon), que Noël Langlois-Traversy, seigneur du Port-Joly, concéda à Jean Durand, habitant, six arpents de terre de front, sur le Saint-Laurent, à prendre à Port Poly, bornés et joignant (au sud-ouest) la rivière des Trois-Saumons, à la charge de s'y établir dans un an. Durand occupa sa terre sans tarder puisqu'au recensement de 1681, il avait déjà 2 arpents en valeur.

Quatre ans plus tard, le 25 octobre 1684 (gr. Rageot), Jean-Nicolas Durand, des Trois-Saumons, fils de Barthélemy Durand et de Anne Vallée, de la paroisse de Saint-Nicolas de Civray (évêché de Poitiers), en Poitou, passait contrat de mariage avec Marguerite, fille de Nicolas Huot dit Saint dait là 6 arpents de front, sur une lieue de profondeur, chargés de 20 sols 6 deniers de rente et un sol de cens par chaque arpent de front, avec maison, grange, étable, 29 arpents de terre labourable et 3 arpents de prairie.

Le 10 septembre 1701 (gr. Chamblon), M. Charles Aubert de la Chenaye concédait à Noël Durand tout ce qui reste de terrain qui se trouve de large entre l'habitation de Nicolas Durand (son père, au sud-ouest) et celle du nommé (Jean Leclerc-dit-Francoeur (au nord-est)). Le concessionnaire était alors âgé de 9 ans et comme il n'est pas question de Noël Durand sur la carte de Catalogne, de 1709, et qu'on perd sa trace après 1701, cet adolescent dut décéder entre 1701 et 1709. Sa terre revint sans doute à son père, car en 1723 (72), le dit Jean Durand (père) possède 2 autres arpents de front (contigus) sur la d. profondeur de 40 arpents, chargés des mêmes cens et rentes que led. Leclerc, lequel ne encore fait aucun travaux sur lad. terre. Cependant, l'aveu et dénombrement de 1723 inverse l'ordre des deux terres de Jean-Nicolas Durand, relativement aux actes de concession.

Les lots cadastraux actuels Nos 332 à 349 du premier rang - 8 arpents de largeur - et 375 à 377 du deuxième rang - 6 arpents de largeur - semblent correspondre aux deux terres des Durand.

Marguerite Huot-Saint-Laurent, épouse de Jean-Nicolas Durand fut inhumée à l'Islet, le 2 janvier 1722. Nicolas Durand, son mari, fut inhumé au même endroit, le 28 septembre 1740. Nous avons vu que les registres du Port-Joly ne s'ouvrent qu'en 1767. Jean-Nicolas Durand et Marguerite Huot Saint-Laurent ont de nombreux descendants, par leurs fils: Jean-Baptiste (1694-1755) et François (1697-post 1740). "C'est ce dernier qui succéda à son père sur cette terre du Port-Joly (78)".

Laurent et de Marie Fayet, pour lors de la Rivière-Ouelle Le mariage suivit, dans cette dernière paroisse, le 7 janvier

suivant (1685). Mgr Tanguay, de même que l'abbé Adolphe Michaud, dans *Les Familles de la Rivière-Ouelle* (p. 213) ont fait erreur quant à ce Jean-Nicolas Durand. Marguerite Huot-Saint-Laurent, sa femme, était née au Châteaueu-Richer, le 18 février 1664 et avait été baptisée dans cette paroisse, le jour même de sa naissance. Elle fut par fois prénommée Catherine.

Nous avons vu (p. 79), qu'au mois de mai 1687, Nicolas Durand obtint concession d'une terre à l'extrémité ouest de la seigneurie de la Bouteillerie. Comme son deuxième enfant, Noël fut baptisé à la Rivière-Ouelle, le 17 mars 1689, Jean-Nicolas Durand n'aurait-il pas tenté de se fixer à cet endroit?

La carte de Catalogne, de 1709, situe la terre de Nicola Durand (au Port-Joly), entre celles de Joseph Caron, au sud-ouest; et de la Ve (de Jean) Leclerc au nord-est, la rivière (des Trois-Saumons) se jetant au fleuve entre les terres de Durand et de Caron. En 1723 (72), Jean Durand possédait Jean Leclerc-dit-Francoeur (1659-1709) (74).

Le 22 novembre 1691 avait lieu en l'église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans le mariage de "Jean Leclerc dit Francoeur, "étant aagé de 32 ans, demeurant à la Sainte Famille depuis huit mois quoyque soldat dans la compagnie "de M. des Cloches, capitaine dans le détachement de la "Marine en Canada, vu une attestation de quelques tesmoins "par devant Rageot notaire (non retraçée) qu'il nest point "marié en France, et vu de plus la permission qu'il a de M. "le compte de frontenac de se marier, le dit Leclerc fils de "Jean Leclerc et de Perine Merceron, de Saint Nicolas, ville "de Nantes", avec Marie-Madeleine Langlois, âgée de 17 ans, fille de feu Jean Langlois-Boisverdun, dont nous avons déjà dit un mot (p. 20), l'un des premiers colons de Saint-Pierre, I.O., et de Françoise-Charlotte Bélanger, alors remariée avec Thomas Rousseau, de Saint-Laurent I.O. Née sur la terre de son père au pavillon, dans la future paroisse de Saint-Pierre, le 1er juin 1674, Marie-Madeleine Langlois avait été baptisée à la Sainte-Famille, I.O., le 3 du même mois. On sait que les registres de Saint-Pierre ne s'ouvrent qu'en 1679.

Dès 1693, les époux Leclerc-dit-Francoeur étaient rendus au Port-Joly, c'est-à-dire dans l'ancienne seigneurie Langlois, qui avait été concédée originairement à Noël Langlois-Traversy, l'oncle de l'épouse. C'est cependant de Charles Aubert de la Chenaye, le nouveau seigneur du lieu, que Leclerc-dit-Francoeur dut obtenir concession de sa terre, à l'époque de son mariage.

Comme les registres ne s'ouvrent qu'en 1767 au Port-Joly, c'est au Cap-Saint-Ignace que se trouvent, en 1693 et 1695, les actes de baptême des deux premiers enfants de cette famille, et à l'Islet quant aux sept autres. Quatre des filles contractèrent mariage dans cette dernière paroisse, de même que l'ainé des fils:

(28) Cf: Bulletin des Recherches Historiques, vol. LI (1945), pp. 230 à 232.

(72) Aveux et dénombrements, régime français, cahier 1, f. 121, conservés aux Archives de la province de Québec.

(73) Cf: Pierre-Georges Roy, Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, etc., vol. I, p. 12, No 87; et p. 11, No 80.

(74) Cf: Jean Leclerc-dit-Francoeur, du même auteur, dans le Bulletin des Recherches Historiques, (1946), pp. 277 et 278.

(78) Obligeance de M. Gérard Ouellet.

(à suivre)



MM. Marcel Fortier (à gauche) et Yvon Thibodeau de St-Georges de Beauce (à droite), récemment nommés membres du Sénat des Chambres des Jeunes de la province de Québec à titre de représentants de la région des Alléghany.

M. Fortier est président de "La Laiterie Fortier" de Lévis; il s'intéresse activement depuis de nombreuses années à la Chambre des Jeunes de sa ville dont il fut di-



recteur, puis président en 1947 soit l'année du célèbre Congrès provincial de Lévis. M. Thibodeau est propriétaire d'un important commerce de bois et de matériaux de construction dans la Beauce; M. Thibodeau fut président-fondateur de la Chambre des Jeunes de St-Georges-de-Beauce. De plus, il a occupé le poste d'administrateur de la Fédération pour la région de Québec au cours du terme 1948-49. Nos sincères félicitations.

La pêche

électrique

Près de Hambourg, en Allemagne, un balayeur de mines a été pourvu d'un système électrique spécialement adapté à la pêche.

L'invention est due au Docteur Konrad Kreutzer, un physicien allemand qui a travaillé durant la guerre sur les appareils à électro-choc. Cet homme de science pense qu'on peut capturer le poisson en plaçant deux électrodes dans l'eau et en faisant varier le courant dans l'électrode positive. Les variations du champ électrique le long de l'arête du poisson amènent des contractions et des dilatations alternatives des muscles de la queue, attirant ainsi le poisson dans un filet fixé près de l'anode. L'appareil lui-même consiste en un générateur électrique et en une combinaison de filets spécialement adoptés à cette fin. Le générateur est conçu de façon à établir un champ électrique sur une grande surface sans exiger une trop forte consommation de pouvoir.

Le Dr Kreutzer n'a pas encore rendu publics les résultats de ses premières expériences mais il semble convaincu de l'utilité de son appareil. Un producteur américain s'est intéressé à l'affaire mais les autorités d'occupation se sont opposées à ce qu'il investit des capitaux dans l'organisation. Le projet n'en soulève pas moins un grand intérêt chez tous les producteurs des pays étrangers.

On lui reconnaît de nombreux avantages. En contrôlant l'intensité du champ électrique, il sera possible de contrôler la taille du poisson à capturer. Puisqu'il n'est pas nécessaire de traîner le filet, on peut pêcher sur un fond rocheux sans danger d'avarier; puisque le poisson reprend ses sens rapidement sans effets dommageables, il pourra être mis sur les marchés absolument frais et intact.

Villanelle des barques

Les barques ont plié l'aile,
Sur l'eau d'un bleu de saphir;
Le clair de lune étincelle.....

Un gros crabe, en la dentelle
Du filet, s'en va mourir....
Les barques ont plié l'aile...

Avant que l'aube nouvelle
Vienne ses rayons pâler,
Le clair de lune étincelle!

L'onde pleure la nacelle,
Lui criant de revenir,
Mais la barque a plié l'aile!

Demain, l'agile rebelle,
Sur la mer va repartir....
Le clair de lune étincelle...

Au large, la vague appelle
Et dit sa peine au zéphir.....
Les barques ont plié l'aile!
Le clair de lune étincelle!

SIMONNE PARE



L'amour du chiqué., et nos beaux bois.

Il y a des années, on pouvait voir sur les tas de roches, de vieux lits de bois; dans les greniers, des vieilles armoires; et dans les hangars, des meubles qu'on n'avait pas pu défaire, pas même les sculptures de noyer... Un tel vendait tout un assortiment de chaises de salon assez stylées, pour rien: il voulait s'acheter des meubles en tôle, à la mode.

Heureusement, tout cela a été sauvé par les amateurs de goût, et remis en usage.

Un autre a fait peindre en blanc des autels de noyer... Un autre encore a zébré sa maison de planches de couleurs différentes... à la façon qu'il aurait peinturé un zèbre de bois... Enfin, on ne finit plus de détériorer de belles richesses, et particulièrement celles de nos bois. Lorsque, J.-M. Gauvreau est allé en France, alors qu'il étudiait les secrets de la menuiserie, vers 1933, il en revint avec un vrai culte pour nos bois, culte qu'il a répandu ensuite par l'Ecole du Meuble de Montréal, et dans toutes les écoles d'Arts et Métiers qui suivent son exemple. Dernièrement, le directeur de la plus importante société de bois plaqué et contre-plaqué de Paris, la société Elefant, vantait la valeur de nos bois, le bouleau — que l'on a complètement négligé autrefois, sauf pour faire des chaises qui ne craquent pas! —, l'érable et surtout l'orme, unique au monde selon lui, pour sa couleur...

Retenons au moins les leçons que des amis de l'étranger viennent nous donner, et gratuitement en faveur de nos essences forestières...

L.G.F.

La pagaïlle du beurre et de la margarine...

On se rappelle la contreverse nationale qui a secoué le Canada l'an dernier, lorsqu'on a permis la fabrication et la vente de la margarine au Canada. Malgré les avertissements venus de toute la classe rurale, on décida de suivre le jugement de la Cour Suprême, et de permettre l'entrée et la fabrication de ce produit au pays. Seule la province de Québec fit une loi en prohibant la vente et la production...

Mais on ne peut contrôler la chute des prix du beurre, ni l'accumulation de réserves dans les entrepôts. Alors que l'an dernier, on fondait l'argumentation en faveur de la margarine sur une rareté du beurre dans les entrepôts, affaire qui n'a jamais été bien éclaircie — cette année, on aurait plusieurs dizaines de millions de livres de beurre de trop, et le gouvernement canadien se serait fait le responsable de ces surplus.

Il est déjà rumeur qu'on l'offre sur le marché, comme ça, sans fixer de prix! Ce sont les mêmes qui fabriquent la margarine qui profiteront encore de l'aubaine, et c'est le cultivateur qui encaissera la perte.

Mais pendant que Baptiste paye le beurre des consommateurs, il n'a que moins d'argent pour acheter leurs produits. Affaire de \$50,000,000.00 disent les experts.

Quand est-ce qu'on se rendra compte que sans une classe rurale prospère, il n'y a pas de prospérité dans un pays?...

L.G.F.

"Le Jeu de la Passion"

Deux paroisses de notre district rivalisent dans leur ardeur artistique. Pendant que la paroisse de Saint-Jean Port-Joli préparait ses célèbres pageants, l'été dernier, à Sainte-Anne, on donnait à quelques reprises "Le Jeu de Celui qui fut le Précurseur", de M. Albert Alarie, Agronome. Pendant la prochaine Semaine Sainte, la société Chorale la Cantoria Calixa Lavallée de Ste-Anne donnera quatre concerts sacrés où elle fera entendre "Les Sept Paroles du Christ" de Théodore Dubois; cette chorale de 90 voix sera dirigée par M. Jean Antil, du Laboratoire des Sols de l'Ecole d'Agriculture.

Du 26 mars au 2 avril, à Saint-Jean Port-Joli, une représentation de caractère religieux sera donnée aussi à quelques reprises. C'est "Le Jeu de la Passion", dû à la plume de M. Chs-E. Harpe, l'auteur des pageants de l'an dernier. Les décors sont de Raymond Bourgault, fils de Médard,

le sculpteur de renommée internationale de St-Jean. Ces tableaux sont accompagnés de musique de scène. M. Harpe dirige lui-même la préparation de ces scènes très originales, dit-on.

Les billets s'enlèvent rapidement, dit-on, soit pour les concerts sacrés, soit pour "le jeu de la Passion". Ce sont deux événements à ne pas manquer. Bon succès aux promoteurs et aux exécutants!

L.G.F.

EN PLEIN CIEL

Quand il fut décidé que quatre représentants des hebdomadaires de la province iraient à Rome, au congrès international de la presse catholique, et qu'ils prendraient la voie des airs pour s'y rendre — vu le peu de temps à leur disposition — maintes questions se posèrent. Les uns vinrent à l'esprit de ceux qui portaient, les autres leur étaient adressées par parents et amis, confrères, connaissances. Le vol au-dessus de l'Atlantique n'était-il pas risqué? Quelles étaient les chances de revenir, ou de servir de pâture aux requins? Et si outre-mer ou ailleurs, l'appareil allait donner contre un flanc de montagne? On évoquait le sort du malheureux Guy Jamin, on rappelait le quadrimoteur perdu en Alaska, avec 41 passagers que l'on n'arrivait plus à localiser. Propos réjouissants dans l'ensemble, de nature à relever les enthousiasmes! Nous partîmes quand même. L'aviation n'en était plus à ses débuts, nous n'étions pas les premiers à survoler l'océan. Il y avait eu développements et progrès depuis la folle équipée de Lindbergh. Et pourtant? Aussi longtemps que nous ne primes place dans l'avion qui décollerait de Dorval, nous nous demandâmes dans quelle aventure nous nous jetions de sang-froid.

Nous fûmes bientôt rassurés. Une fois partis, il n'y avait pas à revenir. En trois heures, nous étions à l'aéroport de Goose Bay, au Labrador, et tout avait marché sur les roulettes pour ainsi parler. Il neigeait au départ et l'appareil s'était élevé au-dessus des nuages, pour voguer dans l'air bleu. Les gens autour de nous paraissaient à l'aise, et force fut de conclure que les membres de l'équipage, au nombre de six, ne tenaient pas plus à se tuer que les voyageurs dont ils assumaient la responsabilité. Première constatation. Par la suite nous nous dîmes que le voyage au-dessus de l'eau était peut-être moins dangereux qu'au-dessus de terre. Car un aéronef se pose plus facilement sur mer que sur un sol parsemé d'obstacles. Il y avait d'ailleurs à bord des canots de caoutchouc, et chacun reçut des instructions quant à la façon de revêtir un gilet de sauvetage, d'évacuer aussi les lieux, pour le cas où... Un accident n'était pas à prévoir, mais un homme averti en vaut deux, même en avion, à huit ou quinze mille pieds d'altitude.

Nous devions nous familiariser avec le transport aérien. En Europe, nous ne voyageâmes qu'en avion, tant nos instants étaient comptés. De Londres à Paris, puis de Paris à Rome et retour. Lignes anglaise, italienne, grecque, après la traversée transatlantique dans un énorme North Star de la Trans-Canada Airways, tiré par quatre moteurs Rolls-Royce de douze cylindres chacun, où il y avait place pour 46 personnes, le personnel compris. Causant avec nous, le capitaine précisa que l'appareil pouvait se rendre à destination, même si deux moteurs venaient à manquer. La vitesse s'en trouverait réduite, mais il ne tomberait pas. Il était peu vraisemblable que les quatre moteurs fissent défaut en même temps.

Donc, en quinze jours, onze décollages. De Dorval à Londres, arrêts à Goose Bay et à Prestwick, en Ecosse. Au retour, escales à Prestwick, Keflavik, aéroport de Reykjavik, capitale de l'Islande, puis à Gander, sur l'île de Terre-Neuve. Les autres envolées, des capitales anglaises, françaises, italienne. Que ressent-on, nous est-il demandé depuis, à l'envol et à l'atterrissage? Au vrai peu de chose. Si l'on n'y prête attention, on ne s'aperçoit de rien. De l'intérieur, personne ne saurait dire à quel moment l'avion quitte le sol. A la descente, on se rend compte que les roues touchent, mais à peine, et il n'y a pas de choc brusque. Un enfant endormi ne se réveillerait pas. Somme toute, au départ comme à l'arrivée pas plus d'émotion que dans un train. Il y a la différence des moteurs, dont le ronflement incessant, nécessairement bruyant, empêche les gens de s'en-

tendre, s'ils n'élèvent la voix d'un ton. On s'y habitue, on l'ignore peu à peu. Vient le moment où chacun s'endort, son siège renversé en arrière, comme s'il était dans son lit.

L'intérieur d'un appareil North Star n'est pas sans ressembler à celui d'un train sans ressembler à celui d'un wagon de chemin de fer, quant aux dimensions, au confort, aux services. Largeur de quatre sièges, disposés deux par deux, et une allée centrale où l'on circule librement. Il y a à bord une cuisine et des salles de toilette. Les préposés au service, un homme et une jeune fille, s'occupent constamment des occupants, dont ils préviennent le moindre désir. Les dernières revues et les journaux du matin sont à votre disposition. On achète à son gré une consommation ou des cigarettes.

Le North Star est énorme, un mastodonte débonnaire qui pèse vide 48,000 livres, et 80,200, quand il quitte le sol avec passagers, bagages et provision d'essence. Il a 93 pieds et 5 pouces de longueur, une hauteur de 27 et 7, une envergure de 117 pieds et 6 pouces, de l'extrémité d'une aile à l'autre. Il transporte à la fois 3,200 gallons d'essence, dont il consomme 250 gallons à l'heure, et il vole à une vitesse moyenne de 230 milles à l'heure. Il atteint, si nécessaire, à celle de 306, et il peut, sans arrêt, parcourir la distance de 3,800 milles.

De tels chiffres paraissent à peine croyables. Ils représentent cependant des réalités tangibles, que chacun est à même de constater, de voir, de toucher du doigt, si l'on peut dire. Ainsi le veut la science moderne, mise au service de l'homme. Le tout est un peu effarant au premier abord, mais bientôt l'on n'y pense plus. Au jour d'aujourd'hui, le voyage par air n'exige pas d'héroïsme. Au plus l'acceptation de ce qui est, et l'abandon de préjugés, l'oubli d'informations erronées qui en donnent une fausse idée.

Harry BERNARD.

VRAIMENT

Les confrères de la presse semainnière rurale ont innové, heureusement, à notre sens, en ayant décidé de tenir désormais deux congrès annuels au lieu de l'unique qui rassemble, d'ordinaire, en fin d'été, les camarades et leurs épouses. Demain et samedi, au Château Frontenac, ce sera le congrès semiannuel ou d'hiver. On ne fera pas qu'y tuer le veau gras car il y a au programme trois séances d'étude chargées, au cours desquelles les membres de l'Association se pencheront sur les problèmes communs qui sont nombreux par ces temps difficiles.

Le socialisme est à la baisse, de façon patente. En Angleterre, Attlee a une majorité inopérante, qui lui indique de laisser tomber son programme de nationalisation à outrance. Les socialistes sont aussi en retraite dans l'Allemagne ouest et ont perdu des sièges en Autriche. En Nouvelle-Zélande et en Australie, les travaillistes — un alias pour socialistes — ont été battus par les conservateurs. Un peu partout, on a l'impression que le contribuable, rendu aux urnes, manifeste comprendre une fois pour toutes que les services sociaux sortent directement et péniblement de son gousset et que l'entreprise libre reste le seul moteur capable de bien faire fonctionner la machine économique d'un pays.

M. Attlee brode comme un prêtre à l'aune quand il déclare que "les guerres ne s'allument que dans les pays économiquement usés, où la vie ne paraît plus bonne au contribuable moyen". Voilà des rengaines qui auraient pu échapper, il y a 15 ans, à un Woodworth ou à une Mlle McPhail. Les guerres proviennent, en réalité, des efforts désespérés des dictateurs qui pensent calmer leurs esclaves en leur promettant de conquérir l'étranger.

"Le travail, cela ne signifie pas uniquement des qui agitent. L'ouvrier du cerveau est exposé à une fatigue aussi grande — parfois physique aussi bien que mentale — que l'homme de manufacture. Lorsque ce dernier quitte l'atelier, ses troubles sont finis, d'ordinaire, jusqu'au lendemain matin. Il en est autrement de l'homme de bureau: son problème lui reste collé au cerveau; en esprit, il retourne au bureau ou bien il continue de travailler à la maison, se refusant les distractions dont peut profiter régulièrement l'homme qui manie des outils et ne travaille qu'à heures fixes.

"...C'est une excellente chose que d'honorer les travailleurs manuels, car ils sont le sel de la terre. Mais tous les travailleurs ne sont pas en salopettes: il y en a un bon nombre dans la classe des "collets blancs" et plusieurs peinent plus durement et souvent plus longtemps que ceux qui jouissent de la distinction populaire d'être connus comme des "travailleurs".

(Press, Timmins, Ont.)

Nouvelles de "chez nous.."

A l'église.

Dès jeudi soir, le 16, les ouvriers qui avaient fait le plancher repartaient pour Montréal, à l'exception de quatre d'entre eux: deux spécialistes dans le finissage des escaliers en ciment poli, et deux autres qui travaillèrent aux plinthes, de mêmes matériaux. Dès demain soir, tous ces employés de la Cie de Carrelage, de Montréal, auront fini leur travail.

Il reste encore quelques travaux à l'escalier central, où l'on doit incessamment poser des tuiles de terrazo; on fera de même dans les lavabos. Il y a du travail tout au plus pour une semaine.

On a fini de faire le plancher du chœur, qui est construit de même bois et de même façon que les petits jubés: on y a employé du "2 x 4" de rebut. On est à charpenter le dessous de l'autel, et on pose la base. Les travaux en bois vont donc bon train.

La grande nouvelle de la semaine est que lundi dernier et mardi, on faisait le déménagement des bancs, sauvés une première fois de l'incendie, le 2 décembre 1917 et une deuxième fois, le 2 avril 1948. Malgré ces déménagements plutôt hâtifs et sans cérémonie, la plupart sont intacts, sauf pour la boiserie de la séparation centrale, — car ce sont des bancs de trois places groupés par deux. —

Ils trouveront tous place dans la nef et dans les petits jubés. Ils offrent une capacité d'environ 970 places, à eux seuls. On sait qu'on n'a sauvé que quelques bancs des anciens jubés. L'expérience dira s'il faudra ajouter des sièges additionnels, et où il sera possible de les placer.

Ces bancs ont été payés autrefois \$12.00 chacun. Une autorité en menuiserie a dit que des bancs moins substantiels, et moins ornés, se sont vendus à \$17.00, par place; ça mettrait donc nos bancs, une fois restaurés, à une valeur d'environ \$100.00 chacun: ça pourrait bien n'être que la vérité, car ils comportent plusieurs pièces de noyer sculpté, et sont d'excellent bois, par ailleurs. Il y en a environ 170 de 6 places, en comptant les demi-bancs de trois places que l'on peut réunir par les côtés. Tout cela équivaut à un joli montant d'une quinzaine de milliers de dollars, pour ces bancs aussi imposants que confortables.

Dès maintenant, de l'arrière de notre église, nous avons une excellente idée de ce qu'elle sera dans son ensemble; on ne peut que louer ceux qui ont eu l'excellente idée de mettre 18 pieds entre les planchers au lieu de 15 seulement. Ces trois pieds additionnels, outre qu'il fournissent un cubage d'air considérable, ajoutent à l'apparence générale du soubassement en nous faisant nettement

oublier qu'on est aux deux tiers dans un souterrain. Or, ce creusage additionnel n'aura pas ajouté d'une façon notable au coût de l'entreprise, ce qui le rend encore plus heureux. On ne pourra que s'en louer, tant que l'édifice sera là!...

Dimanche dernier, M. le Curé Aurèle Hudon annonçait au prône que dès mardi, le 11 avril, on célébrerait les messes de la semaine dans le temple nouveau.

Il reste encore plusieurs travaux de finition à faire, ici et là. Mais ce n'est plus comme pendant la construction proprement dite, où il fallait faire se succéder les opérations, afin de ne pas augmenter le coût d'une façon sensible. Ces travaux (électricité, plomberie, tuilage, boiserie, menuiserie, ameublement etc.) pourront être poursuivis simultanément, ce qui permettra d'occuper l'immeuble à la date prévue.

Léger accident de chemin de fer.

Ce midi, le train "local" Charny-Campbellton, eut un accident assez peu banal à deux milles environ de la gare de Ste-Anne, à la traverse à niveau du moulin.

Le train commençait à prendre sa vitesse et le conducteur s'apprêtait à faire le pointage des billets, lorsqu'il y eut arrêt subit du train, sans toutefois causer des accidents parmi les voyageurs qui se sont seulement sentis un peu attirés vers l'avant. Emoi général... On apprit bientôt qu'une des roues motrices de la locomotive s'était détachée du groupe et pendait lamentablement, en dehors de la voie, retenue par les accouplages qui la relient au piston.

Dans son départ, par le fait qu'elle avait entraîné des pièces importantes du mécanisme, la roue avait aussi crevé des tuyaux à vapeur. On s'empressa de vider les feux, pendant que l'on se mettait par téléphone en communication avec la gare de Rivière-du-Loup pour avoir du secours.

Les voyageurs apprirent qu'ils en avaient pour au moins quatre heures... Ceux qui venaient de partir de Ste-Anne furent ramenés chez eux, en peu de temps, grâce à la bonne obligeance des agents de la gare de Ste-Anne qui avertirent les familles des intéressés, et, grâce à la chance qui fit s'arrêter le train à un endroit où la ligne de chemin de fer longe la route de la Station, à environ un arpent. C'est ainsi que le chroniqueur put aller secourir sa propre épouse qui venait de le quitter quelques minutes plus tôt...

Vers quatre heures, il y avait abondance de trains stationnés aux environs de Ste-Anne. Mais la voie fut libérée assez rapidement.

Surabondance...

Nous nous excusons auprès de nos collaborateurs dont nous devons, par force majeure, remettre à plus tard des communications intéressantes sur quantité de sujets. C'est le moment de l'année où la «ruche intellectuelle travaille à plein rendement...

Bientôt le printemps, le soleil, l'attrait des grands espaces se feront sentir et pèseront sur les plumes... Et nous connaîtrons les semaines de l'été, où nous serions bien heureux de puiser dans des réserves importantes...

Oui, mais cela, ô vous qui nous faites l'amabilité d'écrire, ne se fera qu'avec votre complaisance!... En attendant, merci!

La Direction.

A L'INSTITUT CANADIEN



M. Gabriel Beaudoin de Rhétorique, qui a été choisi parmi ses confrères, pour participer au grand concours oratoire intercollégial, organisé par l'A.C.J.C. et qui aura lieu le 26 mars prochain, à l'Institut Canadien, à Québec. Gabriel a intitulé son discours: "Etre meilleurs les uns pour les autres".

Tous nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent.

L'Électricité - - - - -

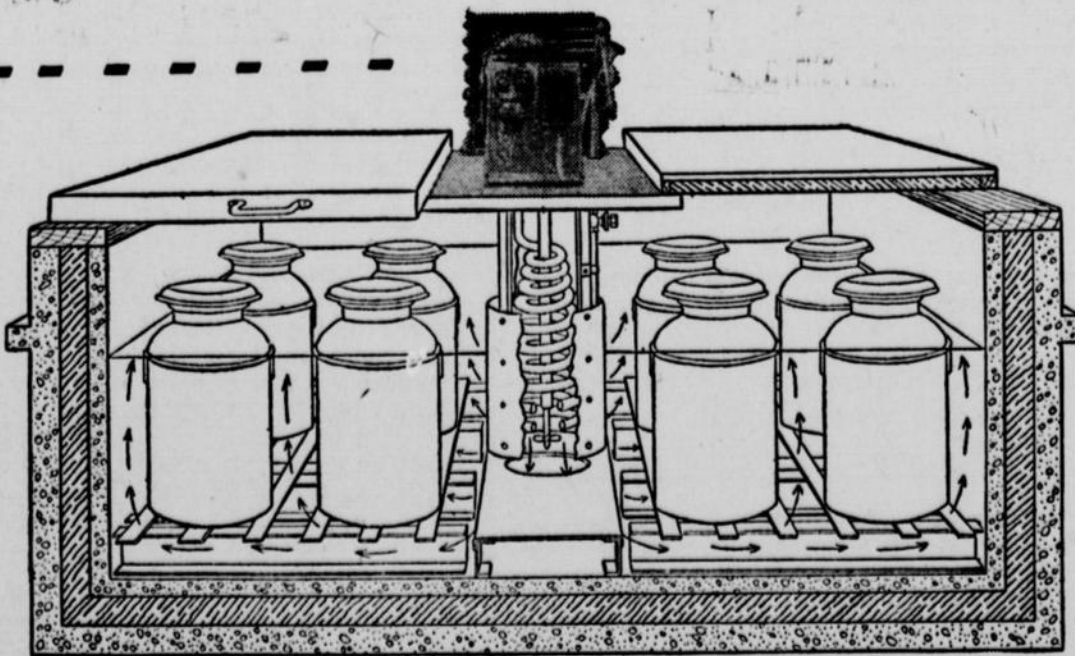
au service du CULTIVATEUR

Le REFROIDISSEMENT du LAIT

Seul le refroidisseur mécanique actionné à l'électricité peut offrir au cultivateur ces avantages et ces garanties de sécurité :

- Élimination du danger de pénurie de glace.
- Température constante assurée par un contrôle thermostatique.
- Abaissement plus rapide de la température, l'eau du bassin étant constamment agitée par une hélice.

Le refroidisseur mécanique se paie rapidement puisqu'il supprime le coût de construction d'une glacière et de la main-d'œuvre requise pour la coupe, le transport et les manutentions de la glace.



• Pour tous renseignements concernant la construction et le fonctionnement du refroidisseur mécanique, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de nos bureaux.

LL-10-49

LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

QUEBEC

:

LEVIS

.

MONTMAGNY

.

SAINT-PASCAL

.

BAIE-ST-PAUL

:

LA MALBAIE